Quatrième Année.— Numero 6 CINQ CENTIMES *Jeudi 6 Janvier 1898*

L'ÉGALITÉ
de Roubaix-Tourcoing

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
NORD et Départements limitrophes	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
ON REÇOIT LES ANNONCES
A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

BULLETIN DU JOUR

UNE GRACE

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, le Président de la République a signé, à l'occasion du premier janvier, la grâce de Cyvoct.

C'est M. Ranc qui, dans un article joyeux du *Radical*, a porté cette bonne nouvelle à la connaissance du public.

Sur le tard, — sans doute parce qu'il ne savait pas, — M. Ranc s'était ému de la condamnation de Cyvoct.

Jusqu'à lui la presse socialiste seule avait protesté contre un jugement qui frappait un innocent avéré de la peine terrible des travaux forcés à perpétuité.

— Mais, qu'avait-on reproché à Cyvoct ?

— D'être l'auteur responsable d'une explosion qui avait fait plusieurs victimes dans un café de la place Bellecour, à Lyon.

Or, il a été prouvé aux débats et, depuis, établi, d'une façon irréfutable, que Cyvoct était en Suisse, au moment de l'attentat.

Le malheureux n'en fut pas moins condamné *à la peine capitale*, et s'il n'a pas été guillotiné, c'est par suite d'un remords tardif, hélas ! des jurés, qui signèrent à l'unanimité un recours en grâce en sa faveur.

Il y avait des ans et des ans, que Cyvoct expiait un crime qu'il n'avait pas commis, quand M. Ranc prit sa cause en mains.

C'est sous M. Casimir-Périer que le sénateur radical commença sa campagne.

Le ploutocrate des mines d'Anzin resta indifférent à ses suppliques, à ses démarches, à ses efforts.

Aujourd'hui, seulement, l'acte de réparation est venu.

Faut-il en rendre grâces à M. Félix Faure !

Oui, certes, mais sans oublier que la population parisienne, en Mai prochain, aurait forcé les portes du bagne devant Cyvoct, comme elle força les portes de Sainte-Pélagie devant Gérault-Richard.

La crainte du Suffrage Universel est quelquefois le commencement de la sagesse pour les présidents.

Que M. Félix Faure ait simplement accompli un acte de justice où, — ce qui est plus probable, — qu'il ait obéi à une frayeur justifiée, nous ne nous en associons pas moins à la joie de M. Ranc.

Toutefois nous nous permettons des réserves.

Cyvoct est libre, sans conditions ; sa grâce est pleine et entière. C'est bien.

Mais nous voulons mieux.

Nous voulons Cyvoct réhabilité, nous voulons que le jugement de Lyon soit effacé par les juges eux-mêmes.

Alors seulement la réparation sera complète.

Allons, magistrats, proclamez une fois de plus, — comme hier, vous l'avez fait pour Pierre Vaux, — que la justice des hommes est faillible !

En rendant l'honneur à un innocent vous ferez plus que Félix Faure qui ne lui a rendu que la Liberté !

G. SIAUVE-EVAUST.

INFORMATIONS

INTÉRIEUR

LES PETITS BATEAUX DE L'AMIRAL BESNARD

Paris, 4 janvier.

Les essais du croiseur neuf d'*Assas*, commencés il y a près d'un an et qui avaient dû être *interrompus à la suite d'avaries graves*, viennent d'être repris à Brest.

A la première sortie, on a atteint la vitesse maximum à tirage naturel. Mais, comme pour le cuirassé *Masséna*, la visite des chaudières a révélé que beaucoup de tubes des rangées inférieures étaient entrés avec des flèches atteignant jusqu'à vingt cinq millimètres. Ce n'est pas tout.

A la chaudière 3 bis, tous les tubes des rangées inférieures fuient.

A la chaudière 5, six tubes et quatorze entretoises fuient.

Aux chaudières 7 bis et 10, tubes et entretoises fuient également.

A la seconde sortie, qui a eu lieu le 23 décembre, il n'y avait que huit chaudières allumées sur vingt. On a constaté encore de fortes fuites.

Notre confrère l'*Aurore*, qui a publié ces lamentables renseignements, se demande non sans raison ce que ces pauvres chaudières vont devenir pendant la marche à tirage forcé.

EPIDEMIE DE FIEVRE THIPHOIDE A CASTRES

Castres, 4 janvier.

Le ministre de la guerre, à la suite de la visite de M. Dujardin Beaumetz, venu à Castres à cause de l'épidémie de fièvre typhoïde qui frappe la population civile et la brigade d'artillerie, vient de consigner aux troupes tous les établissements publics de la ville, hôtels, restaurants, cafés, débits, etc.

Les médecins militaires attribuent les causes de l'épidémie à l'eau [illegible] des fontaines publiques, qui serait contaminée.

La population toute entière proteste. Dans les quartiers ouvriers on boit beaucoup d'eau, et il n'y a pas de cas depuis le commencement de l'épidémie.

Les 3e et 9e d'artillerie ont perdu 45 hommes sur 1,800, alors que l'on n'a constaté que 20 morts parmi les civils sur une population de 20,000 habitants agglomérés.

La mesure de rigueur prise par le ministre de la guerre a profondément surpris la population castraise.

Des réunions de commerçants s'organisent pour protester. Le Conseil municipal a été convoqué d'urgence.

Le Conseil municipal va demander la nomination d'une commission composée des sommités savantes, étrangères au monde militaire, pour lui demander l'analyse bactériologique et chimique de l'eau de Castres.

ASSASSINAT D'UN DIRECTEUR L'OCTROI

Bastia, 4 janvier.

Le nommé Piétri, employé de l'octroi qui avait été congédié depuis le 1er janvier, a donné ce matin à neuf heures, sur la place du Marché, trois coups de couteau à M. Cerny, directeur du personnel.

M. Cerny est décédé ce soir.

L'assassin a été arrêté.

UN COURRIER DEVALISE EN BOURGOGNE

Auxerre, 4 janvier.

Le courrier de Saint Julien du Sault a été attaqué ce matin, à trois heures, par une bande d'étrangers. Cinq mille francs lui ont été volés.

Tous les malfaiteurs, sauf un, ont été arrêtés à la gare de Laroche.

Le courrier de Saint Julien du Sault, nommé Vincent, a été assailli à coups de *massue sur la* tête et dans le dos. Il s'est vaillamment défendu. Il a littéralement coupé avec ses dents le doigt d'un de ses agresseurs, mais les misérables ont réussi à dépouiller le sac des dépêches.

L'état de Vincent est assez grave.

LA CANDIDATURE DE M. ANTIDE BOYER

Paris, 4 janvier.

M. Antide Boyer, l'un des récents acquittés du procès du Panama adresse à ses électeurs de la cinquième circonscription de Marseille une lettre par laquelle il pose à nouveau sa candidature dans cette circonscription pour les *prochaines élections législatives*.

CASSATION D'UN ARRÊT DE MORT

Paris, 4 janvier.

Dans sa dernière audience, la cour de cassation, chambre criminelle, a cassé l'arrêt de la cour d'assises du Rhône, en date du 26 novembre dernier, qui condamnait à la peine de mort le nommé Mariotti François.

DERAILLEMENT A LA GARE DE TOURS

Tours, 4 janvier.

Un déraillement qui, malheureusement, a fait quelques victimes, s'est produit en gare de Tours.

Le train 1337, venant de Paris par Vendôme, entrait en gare, refoulé par la machine, lorsque les wagons de queue heurtèrent violemment le butoir n° 1.

Comme beaucoup de voyageurs s'apprêtaient à descendre, la violence du choc occasionna plusieurs accidents. Heursusement, aucun n'est grave.

Une enquête est ouverte par le parquet de Tours.

TERRIBLE OURAGAN DANS LE SUD-EST

Privas, 4 janvier.

Une tempête qui s'est déchaînée sur la contrée a causé de grands désastres à Mézilhac. Une école est en partie détruite ; la toiture a été enlevée et les murs ont été lézardés à tel point que le bâtiment a dû être évacué.

ETRANGER

UNE VICTOIRE SOCIALISTE EN SUISSE

Berne, 4 janvier.

Nos amis *socialistes* ont remporté de grands succès, dimanche dernier. La publication du registre des impôts adoptée par 2,475 voix contre 2,439 est une victoire socialiste.

A voir la colère de la bourgeoisie, on s'aperçoit que la besogne faite a été excellente.

Quant aux élections communales, elles ont donné aux radicaux 45,634 *suffrages*, aux socialistes (Union ouvrière et groupe le Vorwartz) 40 252, aux conservateurs 25,411.

Les radicaux obtiennent 9 conseillers municipaux ; les conservateurs 5 ; les socialistes 8.

Les radicaux ont perdu 5 sièges, les conservateurs 2, les socialistes en ont gagné 7.

Toutes nos félicitations à nos vaillants lutteurs socialistes bernois.

L'ANGLETERRE DANS L'OUEST AFRICAIN

Bona (viâ Coumassie), 4 janvier.

Les troupes anglaises se sont établies fortement à Bona. Samory s'est retiré de l'autre côté de la Comoe, quoi qu'on rencontre de temps en temps de ses éclaireurs dans la direction du sud ouest.

Les *Français sont signalés à Locksom*.

EXPLOSION D'UNE USINE A GAZ CUBAINE

Madrid, 4 janvier.

Une dépêche de la Havane annonce qu'une usine à gaz pour l'éclairage de travaux militaires à Jucaro a fait explosion. On ignore les causes de cet accident.

UN DERAILLEMENT EN ESPAGNE

Madrid, 4 janvier.

On annonce le déraillement d'un train de marchandises près de la gare de Mclagon sur la ligne de Ciudad Réal.

On craint qu'il y ait deux morts et plusieurs blessés.

TRAVERSÉE DRAMATIQUE DU « FRIEDLAND ».

Anvers, 4 janvier.

Hier matin est arrivé, avec deux jours de retard, à Anvers, le vapeur *Friedland* venant de New York. Ce navire a eu une traversée des plus dramatiques. La mer était démontée : mardi dernier, un paquet de mer d'une violence inouïe, s'est abattu sur le navire, désemparant complètement la machine du gouvernail. [illegible] lors, il ne fut plus qu'une épave [illegible] des vagues.

La car[illegible] grâce au merci des [illegible] se désarrima de telle sorte que le navire manqua de chavirer. L'équipage fit preuve d'une énergie au dessus de tout éloge.

Le vapeur parvint dans la Manche en vue de l'île de Wight, où il réclama par signaux les remorqueurs.

Le même jour, un tuyau de la chaudière éclata, cinq hommes furent grièvement blessés ou brûlés par la vapeur. L'un d'eux, un jeune homme originaire de Mervins, a succombé hier : son corps ne formait plus qu'une bouillie. Deux autres blessés ont été transportés à l'hôpital dès l'arrivée à Anvers.

LA CROIX D'HONNEUR

« Il en pleut des rubans ! » c'est l'exclamation que « tout un chacun » pousse aux alentours du premier de l'an et du quatorze juillet, — époques fixes des distributions de faveurs gouvernementales.

Un écrivain réactionnaire, l'un des plus distingués collaborateurs du *Soleil*, en même temps rédacteur à l'*Aurore* de M. Clémenceau, a écrit à ce propos, dans ce dernier journal, un *maître article que nos lecteurs et M. Gustave Dubar*, nouvellement fait officier de la Légion d'Honneur liront certainement avec plaisir.

Pour rien au monde nous ne voudrions en priver celui ci et ceux là.

Voici donc les judicieuses et cinglantes réflexions de M. Gohier, sur la pluie des rubans.

Lisez et vous serez édifiés, — pleinement !

⁂

Quand les Français voient un homme au visage barbouillé d'ocre, aux joues et au front tatoués d'une chasse au bison, avec un os de mouton au travers des narines, ils s'écrient : « C'est un sauvage. »

Quand les étrangers raisonnables voient un individu bariolé de rubans rouges, violets, jaunes ou verts, qui étale avec orgueil ces oripeaux bizarres aux yeux des aubergistes et des conducteurs de diligences, ils se poussent le coude en disant : « C'est un Français. »

On n'a jamais fait chez nous une si furieuse orgie de décorations que depuis l'avènement officiel de la démocratie. Les anciens Ordres ne suffisaient plus aux demandes ; il a fallu créer le vert Poireau, l'étoile de Counani, les croix d'Araucanie et de la Trinité. L'expédition du Dahomey s'est liquidée par l'institution de l'Étoile-Noire du Bénin, qui a pour Grand-Maître le roi Toffa, de Porto-Novo. Quant aux ordres turcs, Hanotaux se les réserve, avec beaucoup de diamants autour.

Les politiciens et leur séquelle, agents électoraux, fils, neveux, cousins, courtiers d'affaires et courtiers de publicité, créanciers, concierges, amants de cœur de leurs maîtresses et bâtards de leurs apothicaires, ont été constellés de rubans et de rosettes. On en a distribué même aux morts. Des hommes et des femmes ont obtenu la Croix d'Honneur, ou les palmes académiques, ou la rosette de l'instruction publique, des mois et même des années après leur décès. Tant on craignait d'en oublier ! Aux Ordres des vivants, on ajoute l'annexe des Machabées. Quand on a retrouvé au Panthéon le crâne de Voltaire enfant et les vertèbres de Jean-Jacques, Rambaud s'apprêtait à leur donner les palmes !

Après avoir distribué les vraies, comme les amateurs affluaient toujours, on en a vendu des fausses. L'autre jour, à la Correctionnelle, des restaurateurs, des pharmaciens, des banquiers, des musiciens de manèges vélocipédiques et des notaires sont venus confesser leur *fringale* du ruban violet, et qu'ils l'avaient payé jusqu'à 2,000 francs le centimètre. On peut l'avoir toutefois à meilleur compte, comme il a paru dans l'affaire Eugène où, M. Eugène ayant tiré quatre coups de revolver sur sa femme qu'il avait surprise avec un amant, Mme Eugène déclara devant le jury : « Mais c'est à lui que tu dois les palmes académiques !... » Pourquoi pas la médaille militaire ? la couleur du ruban convenait mieux à l'impétrant.

Avec le mois de janvier, la manne violette et rouge va se répandre sur la foule domestiquée. Pour contenter les appétits, sans cesse il faut accroître le contingent officiel de l'honneur. Tout est prétexte aux largesses de croix supplémentaires : le centenaire de l'Institut ou la capture d'un pirate au Tonkin, l'exposition de Chicago ou l'exposition de Bruxelles ; rien que pour celle-ci, deux croix de commandeur, vingt croix d'officier, quarante croix de chevalier, dont l'une ornera tel photographe amateur qui a pris des instantanés de Félix dans des poses esthétiques.

Les Français aimaient passionnément la guerre, quand on n'y faisait tuer que les gueux, trop gueux pour s'offrir un remplaçant : maintenant que nous y allons tous, nous ne tolérons plus que la guerre coloniale, où les *parias* du service de trois ans seuls immolés. [illegible] sont [illegible] des braves n'en [illegible] plus de prestige. On se l'arrache. Même gagnée sur le champ de bataille, elle ne signifie rien ; car ceux qui ont fait le plus grand sacrifice à la patrie sont les morts, non les survivants, et les blessés qu'on récompense ne l'ont assurément pas fait exprès : leurs voisins demeurés intacts avaient juste le *même mérite* qu'eux : il est saugrenu de payer la malechance comme un exploit. Mais les croix militaires ne s'acquièrent pas plus que les autres sur le champ de bataille, puisqu'il n'y a plus de champs de bataille, et que, en cas d'expéditions, elles vont toujours aux états-majors qui ne s'exposent point.

Les croix militaires attestent chez les fonctionnaires militaires comme chez les fonctionnaires civils le commencement de la décrépitude, après trente années d'un travail monotone et stérile. Les hauts grades seulement *témoignent parfois de services plus* éclatants. C'est ainsi que l'amiral Besnard, ministre de la marine, s'est promu lui-même grand-officier pour se remercier d'une scandaleuse série de faux et de mensonges. C'est ainsi encore que le gouvernement a nommé grand-croix l'amiral Duperré, pour sanctionner le grand exemple de la désertion devant l'ennemi que cet illustre chef a donné à tous les soldats présents et futurs.

Au reste, il n'y a pas de titre plus sûr à la décoration militaire de France que la qualité d'étranger, d'espion, d'ennemi : tout personnage, porteur d'un uniforme de la Triplice, ou russe, chinois, japonais, siamois, malgache, n'a qu'à présenter ses hommages à Faure-Belluot pour recevoir, avec une chaude accolade, les crachats, les cordons et les cravates de la Légion d'honneur.

C'est au titre militaire qu'était décoré Triponé. Au titre civil, on trouvera l'équivalent mille fois.

Dans le clergé, la croix d'honneur s'est attachée au curé Dubois, caudataire de l'évêque Fuzet ; au curé Palfray, de Saint-Romain, qui confère les sacrements ralliés sur les nobles domaines de la famille Berge ; à l'archevêque Sueur, d'Avignon, qui le premier donna de « l'Auguste personne » au tanneur budgétivore et qui, pour la peine, entra dans la Légion, bras dessus bras dessous, avec Chion-Ducollet.

Pour les abonnements de sa feuille, Méline fait une grande consommation de croix. Comme les autres directeurs de journaux offrent en primes des thermomètres ou des parapluies, l'émule de Foulon-Famine offre de l'Honneur en rubans. Il débite par petits morceaux pour la boutonnière de ses *commanditaires*, la vaste ceinture rouge avec laquelle il s'était fait photographier chez Nadar en prenant place à la Commune. Il en gratifie même les fidèles collaborateurs qui travaillent avec lui dans la réaction ploutocrate comme ils travaillèrent avec lui dans l'insurrection. Le pauvre Wilson, à qui les dernières convulsions de la conscience publique occasionnèrent tant de tracas, n'avait pourtant vendu que deux ou trois Etoiles des braves aux souscripteurs de la *Petite France*.

On décore, dans les circonscriptions électorales, les agents et les parents des ministres ; Barthou décore les siens à Oloron ; Darlan décorait les siens à Nérac ; Charles Dupuy décorait son frère ; Besnard, après Larroume, se décore et redécore lui même. On décore aussi les députés annexés de fraiche date à la majorité : ceux qu'on n'avait jamais vu sous les régimes les plus cyniques. On a nommé modestement chevalier le vice-roi Doumer, passé de l'humilité radicale aux splendeurs indo-chinoises de l'opportunisme. Tandis qu'on a bombardé commandeurs l'ex préfet des Alpes-Maritimes Henry, que les journalistes jetèrent un jour à la porte du Palais-Bourbon ; l'ex-préfet de la Haute-Garonne Kohn, qui régla la traude toulousaine avec les quatre-vingt six manières de s'en servir ; le préfet du Rhône, Rivaud, qui venait d'ouvrir à son ministre Dupuy les horizons élyséens, en laisant chouriner Carnot.

Les mouchards ont leur bonne part. Les voleurs, les aigrefins, les fripons n'y perdent rien. Le vieux roussin Clément, chargé pendant trente ans des plus sales besognes de police, est mort officier de la Légion d'honneur ; Edwards, Trocard et Canivet ne sont que chevaliers. Dans toute société de flibusterie financière qui se respecte, le conseil d'administration se compose en majeure partie d'hommes d'honneur estampillés par l'Etat : des files de rubans rouges égayent un peu les sombres couloirs du Palais de Justice.

Les porno[illegible]graphes, les trafiquants d'ordure, les corrupteurs du peuple montent en grade dans la Légion ; chaque fois que revient le 14 juillet. Et le grand Conseil de l'Ordre, la troupe des Hommes d'honneur les plus relusants de France, a démissionné naguère tout d'un bloc sous les huées du public et même de la Chambre et plutôt que d'ôter sa rosette à Eiffel, escroc de vingt-six millions.

La Légion d'honneur est l'appoint de toutes les affaires d'argent, de tous les trafics politiques : elle est l'instrument de toutes les filouteries et le premier salaire de toutes les trahisons. Cependant elle continue d'exciter l'ambition bourgeoise ; on veut être assez riche pour l'acheter, ou du moins assez influent pour la vendre. D'honnêtes gens, au fond des provinces, attachent une idée de respectabilité au ruban qui, dans Paris, fera serrer les couverts à leur approche...

Il leur manque d'avoir vécu quelque temps sur le marché. S'ils avaient vu de près à qui l'on jette les croix, et pour quoi, ils n'en voudraient plus. Ils les abandonneraient toutes aux journalistes qui ne sauraient s'en passer : comme elles sont la marque et la monnaie du ministère de l'intérieur, elles servent à nous distinguer les uns des autres.

Urbain GOHIER.

(*L'Aurore*).

Terrible Catastrophe

Nombreux morts et blessés

Toronto (Canada), 4 janvier.

Une terrible catastrophe est survenue à London (Ontario), hier soir lundi, vers 10 heures, dans la salle des séances du Conseil municipal.

Une réunion avait été organisée dans laquelle les candidats élus aux dernières élections prononçaient des discours devant une assemblée composée d'environ 2,000 personnes. Le plancher de la salle s'effondra tout à coup, produisant une ouverture en forme d'entonnoir, dans laquelle plus de 200 personnes furent précipitées.

Un énorme coffre-fort et une poutre en fer s'abattirent en même temps sur leurs têtes.

Cette masse vint tomber d'une hauteur de sept mètres dans le bureau du maire, situé au-dessous de la salle, traversa le plancher de ce bureau et finalement tomba dans une cave.

La majeure partie des morts ont été retirés de la cave ; ils avaient été tués sur le coup. Les hôpitaux de la ville sont remplis de blessés.

Le chiffre de ces derniers dépasse 100.

Le nombre des morts est jusqu'ici de trente.

Toutes les notabilités de la ville assistaient à la réunion et plusieurs sont au nombre des victimes.

Cette catastrophe est due à la chute d'une poutre vermoulue qui portait le plancher de la salle.

Çà & Là

LE RATELIER FUGITIF

Voici une amusante histoire qui nous arrive de Vienne où elle a obtenu, comme l'on dit, le plus vif succès :

Un soir, — soir à jamais maudit — une élégante et jolie personne, et point trop mûre, ma foi ! entrait dans un cabaret à la mode, en compagnie d'un lieutenant de hussards. Elle choisit une table et s'y assit. Son beau cavalier en fit autant. Après quoi, comme dans toutes les bonnes maisons, le garçon d'hôtel vint prendre le menu. « Hors d'œuvres, entreé, rôti... Comme rôti, je me permets de recommander à madame le poulet sauté chasseur. — Est-il bien tendre, au moins, votre poulet ? — Mon Dieu, madame, cela dépend un peu des dents de celui qui le mange... »

Et comme le maître d'hôtel achevait de répondre ainsi, le petit bruit sec d'un corps dur tombant sur le parquet attira son attention. « — Madame a laissé tomber quelque chose, je crois ! » s'empressa d'ajouter le digne Vatel. « — Mon nécessaire de poche, sans doute ! » rougit la soupeuse. Et, plus diligent que le maître d'hôtel, un garçon se baissa, ramassa l'objet fugitif et le tendit à la jolie personne sur son plateau de vermeil.

C'était tout simplement un râtelier complet. — celui de la compagne du beau hussard.

Des rires étouffés coururent de table en table. Le husard fila à l'anglaise. La soupeuse, elle, paya d'audace. Elle eût pu envoyer le râtelier à tous les diables et le garçon le lui rapportait avec. Elle aima mieux reprendre l'objet, sauf à intenter un procès à son dentiste. C'est de quoi la société viennoise s'amuse depuis une quinzaine de jours.

— J'avais pris le dentier à l'essai, argumente la plaignante, et je ne devais le payer que s'il m'allait bien. L'expérience a montré qu'il m'allait fort mal. Je refuse donc non seulement de solder mon dentiste, mais encore je lui réclame des dommages-intérêts pour le tort qu'il m'a causé dans l'exercice de ma profession.

Et voilà le tribunal bien embarrassé. Il est notoire que le lieutenant de hussards a été mis en déroute par la vue de l'œuvre d'art subitement surgie d'une bouche qu'il comparait, quelques minutes auparavant à un écrin contenant de magnifiques perles. Le dentiste est donc répréhensible. Mais..., mais... Pour invoquer ainsi le dommage qu'elle a subi, la dame aux dents mécaniques ne fait-elle [illegible] elle pas litière de cette saine morale dont de bons juges doivent toujours s'inspirer ? Vous voyez le conflit.

En condamnant le dentiste, les juges frappaient la morale par dessus sa tête. En l'absolvant, ils autorisaient presque la fraude en matière commerciale. Ils ont fait comme Salomon. Je ne veux pas dire qu'ils aient coupé le râtelier en deux. Seulement, ils ont condamné le dentiste à le reprendre. Et ils ont prié la plaignante de s'adresser ailleurs pour obtenir des dommages intérêts.

Il paraît qu'elle est partie furieuse :

— Je vous garde une dent ! a-t-elle déclaré au président.

— Ça vous en fait toujours une ! a répondu le digne magistrat.

— Et tâchez de ne pas la perdre ! a ajouté l'avocat du dentiste.

Il ne lui reste plus à présent qu'à fabriquer une dent de sagesse d'honneur pour le magistrat qui a si bien jugé.

CHRONIQUE

MÉLIE

Elle devait être très, très vieille. Sur son visage, on ne voyait que des rides comme sur un cuir qui aurait été tordu dans tous les sens ses yeux ne donnaient plus que de pâles lueurs vagues. Elle avait le dos voûté, marchait péniblement, à menus pas lents, et ses mains, ses pauvres mains décharnées, tremblaient sans relâche.

Elle gîtait, à la lisière du bois de Cormeilles, dans une sorte de cahute depuis longtemps abandonnée, à laquelle il ne restait qu'un morceau de toit. Une méchante paillasse, mise sous ce morceau de toit, en un coin le plus loin possible de la neige et de la pluie, lui servait de couche.

Les gens du village l'appelaient la vieille Mélie. Autrefois, fermière assez aisée près de Franconville, elle était, après avoir successivement perdu tous les siens, peu à peu arrivée jusqu'à la misère la plus profonde. Cependant, elle ne mendiait point, ou guère. Elle vivait de petits services qu'elle rendait à droite et à gauche, faisant de l'herbe pour les lapins de celui-ci, conduisant paître la chèvre de celui-là. Le dimanche, aux abords du moulin de Sannois, elle vendait des bouquets de fleurs sauvages. D'ailleurs, peu de chose suffisait pour nourrir son pauvre corps, déjà pris aux trois quarts, par la mort. Avec une écuellée de pommes de terre ou de châtaignes, elle allait une journée entière. En fait de vêtements, elle ne portait que des guenilles qui la couvraient à peine : les intempéries la laissaient indifférente, à dormir ses nuits d'hiver dans cette cahute ouverte, elle s'était endurcie.

⁂

Mélie possédait un coq, un coq tout déplumé, à crête fanée, sans queue, aussi vieux comme coq qu'elle était vieille comme femme, dont aucune poule n'eût voulu, et qui ne parvenait plus à jeter que des cocoricos éraillés.

Sur ce coq, elle avait concentré toutes les tendresses qui gisaient encore au fond de son cœur de moribonde. Elle et lui mangeaient à la même pâtée. Il dormait, près de son grabat, perché sur un pieu planté horizontalement dans la muraille. Quelque part qu'elle cheminât, elle l'emmenait. Tandis qu'elle coupait de l'herbe, à deux pas, il trottinait, picorant de temps en temps, ou bien il demeurait immobile, la regardant de ses petits yeux de bête, auxquels elle trouvait une douceur particulière. Semblait-il las, elle le prenait, dans ses bras, lui caressait délicatement l'échine : alors il ouvrait le bec, tirait de sa gorge un ou deux faibles cocoricos, et elle se sentait joyeuse.

Mélie parlait peu au monde ; éloignée de l'existence commune, elle ne trouvait point de mots à dire, elle n'entrait ni dans les préoccupations, ni dans les plaisirs, ni dans les chagrins des autres : un « bonjour » sans phrases habituelles d'offre, un « merci » prononcés, elle se taisait volontiers ; mais avec Cricri (ainsi avait-elle baptisé son coq), elle tenait d'interminables conversations le matin, le soir, à chaque instant du jour.

— Comment te portes tu, mon petit Cricri, bien, n'est-ce pas ?... tu as des puces, je le vois, donne-leur un bon coup de bec à ces vilaines... que ferons-nous aujourd'hui ?... le soleil sera chaud, nous irons sous les arbres... tu trouveras des vers, de gros vers, tu les aimes bien, tu te régaleras, tu es gourmand... ne dis pas non, je le sais... je sais aussi tout ce que tu penses... cela t'étonne... eh bien ! c'est comme ça... Viens, sortons, il est temps.

Cricri, la voyant se diriger, vers la porte, sautait de son perchoir, battait un peu des ailes, Mélie riait.

Les passants qui l'entendaient ainsi causer ne comprenaient pas. Ils la tenaient pour une simple d'esprit.

⁂

Or, un été, deux jeunes garçons de Paris, l'un de quatorze ans, l'autre de treize, vinrent passer leurs vacances à Cormeilles, chez une tante qui y possédait une belle villa, non loin du bois. De l'aube à la nuit, ils couraient par les taillis. Ils rencontrèrent bientôt Mélie et son coq. A la vue de la petite bête décrépite, ils pouffèrent de rire.

— Oh ! ce coq ! crièrent-ils de concert, a-t-on jamais vu un coq pareil !

— Il n'a pas de queue, dit l'aîné.

— Il ne lui reste que cinq ou six plumes, ajouta le cadet.

— Regarde comme il sautille drôlement !

— Il a une patte qui ne va guère et une patte qui ne va plus.

Le coq se mit à glousser un cocorico enrhumé. La gaieté des gamins redoubla. Ils imitèrent l'animal, lançant aux échos de pareils cocoricos.

La vieille appela :

— Cricri ! Cricri !

Le coq courut vers elle, elle com-